

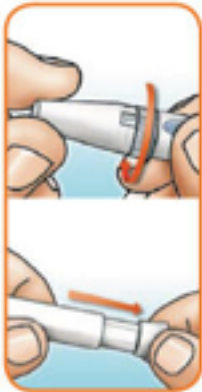
La technique d'autosurveillance glycémique

Source : site BD



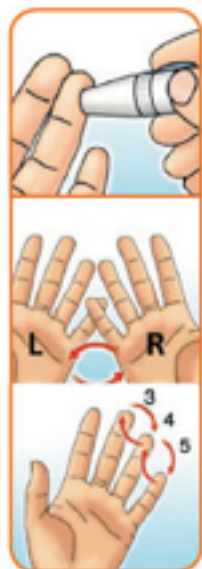
1. Lavage des mains à l'eau tiède et au savon et séchage soigneux.

Ainsi, la circulation est stimulée, ce qui facilite le contrôle glycémique. De plus, la présence de débris alimentaires ou de saleté risquerait d'influencer les résultats.



3. Préparation de l'autopiqueur

- Avant de remettre le capuchon, sélectionnez la bonne profondeur de pénétration en tournant la molette de sélection.
- Tirez sur le bouton d'armement jusqu'à la fin de sa course, puis relâchez-le pour qu'il retrouve sa position d'origine.
- Le stylo autopiqueur est à usage individuel.



5. Contrôle glycémique correct

- Piquez sur la face latérale, ce qui est souvent moins douloureux.
- Évitez le pouce et l'index.
- Changez régulièrement le site de prélèvement
 - changez de main
 - changez de doigt
 - changez de côté du doigt (droite/gauche) veranderen van zijde van de vinger (L/R)

Vous évitez ainsi les lésions de la peau et vous conservez la sensibilité de vos doigts.



2. Préparation de la lancette

- Dévissez le capuchon de l'autopiqueur.
- Placez la lancette dans le porte-lancette.
- Par un mouvement rotatif, retirez le capuchon protecteur de la lancette. Ainsi, vous empêchez que la pointe de la lancette ne s'abîme.
- Les lancettes sont à usage unique. En cas de réutilisation, elles peuvent provoquer les lésions aux doigts.



4. Préparation du site de prélèvement

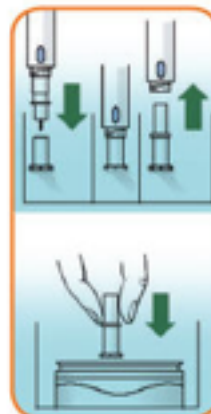
- Laissez pendre votre bras le long du corps en secouant un peu la main.
- Massez doucement le doigt depuis la paume en direction de l'extrémité du doigt.



- ## 6. Après le contrôle glycémique, déposez la goutte de sang sur la bandelette (ou sur la capteur).

Lisez le résultat sur le glucomètre et notez-le dans le carnet d'autosurveillance.

7. Élimination du matériel utilisé



- Dévissez l'embase pour recouvrir la lancette avec le capuchon protecteur qui est mis avec le côté plat sur la table.
- Retirez la lancette pour la jeter dans un conteneur étanche.
- Tenez compte des éventuelles recommandations en matière de déchets.